

# CYBER Décembre (Copy 02)

[Campaign Preview](#)[HTML Source](#)[Plain-Text Email](#)[Details](#)

## MOT DU PRÉSIDENT



**Cher(es) collègues,**

**Il me fait plaisir de vous informer de l'implication de votre association dans le Regroupement des artisans de la musique (RAM) : Initiative du musicien David Bussières, ce mouvement a pour but de regrouper et donner une voix unifiée aux artisans de la musique (auteurs, compositeurs, musiciens et interprètes) membres de diverses associations. Le RAM se fera un devoir participer au nom des artisans de la musique aux grands débats sur les enjeux actuels dans l'industrie musicale ainsi que sur les politiques culturelles et les lois régissant le Droit d'auteur. Le RAM est présentement en phase de démarrage, avec le soutien de la SPACQ, la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec et de l'Union des artistes, il a tenu plusieurs rencontres avec un groupe de musiciens et musiciennes qui militent au sein de leurs associations respectives et des dirigeants desdites associations.**

*Nous allons bientôt vous informer des développements à venir !*

**De gauche à droite : Domlebo, Mylène Cyr, Alexandre Alonso, Salomé Leclerc, David Bussières, Florence K, Maxime Lalanne, Marie-Josée Dupré, Luc Fortin, Pierre Blanchet**





## **31<sup>e</sup> Congrès de la FTQ**

La GMMQ était fière de participer à son troisième Congrès triennal de la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ), la Guilde avait nommé son président comme délégué au Congrès. C'est avec enthousiasme que les délégués ont adopté la résolution de la GMMQ demandant à la FTQ qu'elle réalise une campagne de sensibilisation afin d'encourager fortement ses syndicats et sections locales affiliés à embaucher des musicien(ne)s syndiqué(e)s à l'occasion de leurs réunions, congrès, festivités ou autres occasions. Une autre résolutions touchant à la culture a été adoptées (après amendement proposé par la GMMQ) pour que la FTQ fasse pression sur le gouvernement pour que les fournisseurs de contenus audiovisuels et musicaux en ligne opérant à l'étranger paient des taxes de vente (Netflix, Spotify, Apple Music et autres). Ce grand congrès réunissait plus de 1000 délégués pendant cinq jours et à chaque midi des musiciens membres de la GMMQ et de la coopérative [LaGamme.mu](http://LaGamme.mu) ont offert des prestations musicales très appréciées par les congressistes.

Luc Fortin,  
Président

**Vous êtes membre et avez une question ? Composez le 1-800-363-6688 (poste 245) ou CLIQUEZ ICI !**

---

## **NOUVELLE ENTENTE GMMQ / ADISQ ( secteur scène)**

- Entrée en vigueur le 8 décembre 2016 pour une durée 3 ans
- Entente disponible sur le site de la GMMQ, accès membre
- Tarifs minimaux variant de 125.00\$ à 405.00\$ par représentation (conditions applicables)
- Contrat individuel adapté

**N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LES RELATIONS DE TRAVAIL POUR PLUS  
D'INFORMATION**

**514-842-2866 poste 226**

---



## Conférence Internationale des Orchestres 2017 :

**INSCRIVEZ-VOUS !**

<https://ioc.fim-musicians.org/fr/>

*Un tarif préférentiel vous est proposé jusqu'au 31 Mars 2017 !*

Pour s'inscrire, un mot de passe est requis, veuillez communiquer à l'adresse suivante pour obtenir le code :  
[communications@gmmq.com](mailto:communications@gmmq.com)

*Votre présence fera de cette conférence un succès du 11 au 14 mai 2017 à Montréal !*

---

**IMPORTANT**

## AVIS DE COTISATIONS

Membres ayant une date de fin au **30 juin 2016**

- *N'oubliez pas de régulariser votre situation avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017, date à laquelle vous serez expulsés en cas d'absence de paiement.*

Membres ayant une date de fin au **30 septembre 2016**

- *N'oubliez pas de régulariser votre situation avant le 31 décembre 2016, date à laquelle vous serez suspendus en cas d'absence de paiement.*

Difficulté à vous connecter au site? Contactez notre service aux membres 1-800-363-6688 (poste 245) ou [CLIQUEZ ICI !](#)

[Haut de page](#)

## INFORMATION



**LES "HARMONIES PRIMAIRES DE VICTORIAVILLE"  
SONT LES HEUREUX RÉCIPENDAIRES DU  
FONDS DE PROMOTION 2016**

**FÉLICITATIONS !**

**ÉVÉNEMENT**

---

## FORMATION

DERNIER RAPPEL... cette formation ne reviendra pas avant 2018-2019...

---

**Les formes juridiques d'exploitation d'entreprise en musique et leur financement**

**Travailleur autonome, OBNL, COOP, Société par action, etc., Qu'est-ce qui convient à mon projet et comment le financer ?**

---





### Atelier de 12 heures

Dates : **8 et 9 décembre 2016**, de 9 h à 17 h

Coût : **42 \$** (coût réel par participant = 1000\$)

Formateur principal : **Raymond Villeneuve**, bachelier en droit, formateur

Formatrice en financement : **Chantal Boulanger**, M.A.P., gestionnaire culturelle

Lieu : **Maison du développement durable** (50, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal)

Clientèle visée : musiciens, travailleurs culturels, gestionnaires d'organismes en musique, qu'ils soient de la relève ou déjà expérimentés

Cette formation de 12 heures vise à donner de bonnes pistes de réponses aux musiciens, qu'ils soient de la relève ou déjà expérimentés, en ce qui regarde diverses façons d'exploiter leur projet artistique pour en assurer la viabilité et la rentabilité.

Durant la formation, deux invités témoigneront de leurs choix différents :

- **Denis Plante**, bandonéoniste et travailleur autonome
- **Lorena Corradi**, directrice générale et artistique de l'Arsenal à musique

Objectifs d'apprentissage :

- . Connaître les caractéristiques des [formes juridiques d'entreprises](#), leur mode de fonctionnement et les obligations rattachées à chacune ;
- . Comprendre les grandes motivations des bailleurs de fonds et des donateurs, ce qu'ils financent, ainsi que leurs attentes ;

- . Connaître les références utiles pour la mise sur pied d'une entreprise et pour la [recherche de financement](#) ;
- . Par des études de cas, constater l'application et les retombées concrètes de diverses formes juridiques.

[Haut de page](#)

---

**En attendant le prochain cyberbulletin, contactez-nous !**

#### **HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE LA GUILDE**

***lundi au jeudi*** : 8h30 à 16h30 // ***vendredi*** : 8h30 à 15h30

*(fermeture entre 12h et 13h)*

**Téléphone** : (514) 842-2866 (Montréal) / (418) 523-0767 (Québec)

**N° sans frais** : 1-800-363-6688 (Montréal) / 1-888-237-1722 (Québec)



Facebook



Twitter



Site web

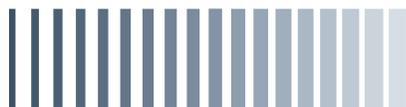


Nous écrire

*Copyright © 2018 Guilde des musiciens et musiciennes du Québec, Tous droits réservés.*

*Vous recevez ce message car vous êtes membre ou employé de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec. / You received this email because you are a member or employee of the Guilde des musiciens et musiciennes du Québec.*

### **GUILDE DES MUSIENS ET MUSIENNES DU QUÉBEC**



**Notre adresse postale:**

Guilde des musiciens et musiciennes du Québec  
505, René Lévesque ouest  
Suite 900  
Montréal, Qc H2Z 1Y7  
Canada

[Add us to your address book](#)

[se désabonner de cette liste d'envoi](#) [mettre à jour vos informations](#)

MailChimp

